

**MISE EN VALEUR
DE L'ANCIENNE GARE DE DEPORTATION DE BOBIGNY**

L'ESPRIT DU LIEU COMME PHILOSOPHIE DE PROJET

Le 25 mai 2001, la cité de la Muette, ancien camp de Drancy, qui de juillet 1941 à août 1944 a été le principal camp d'internement de l'immense majorité des juifs déportés de France, était classé au titre des monuments historiques par le ministère de la Culture. Les raisons évoquées par l'institution culturelle pour justifier cette protection relevait de deux motifs distincts. D'une part ce bâtiment fait date dans l'histoire de l'architecture, de l'urbanisme et du logement social « *Du point de vue de l'histoire et de l'art il constitue une réalisation architecturale et urbanistique majeure du XX^e siècle, conçue par Beaudouin et Lods* ». D'autre part « *son utilisation pendant la seconde guerre mondiale, comme camp de regroupement avant la déportation, en fait un haut lieu de la mémoire nationale* ». La décision (dans la hâte) de procéder à cette protection, faisait suite à une campagne de remplacement de menuiseries originales signées par Jean Prouvé qui portait atteinte l'authenticité du bâtiment. Il est possible que sans cette menace patrimoniale qui pesait alors sur un édifice considéré comme bien pensé et bien signé, le camp de Drancy n'aurait pas été classé, malgré l'insistance des associations d'anciens déportés.

Ce paradoxe est probablement l'illustration de la façon dont l'institution culturelle française appréhende la notion de patrimoine. L'Etat Français protège un bâtiment pour son intérêt d'un point de l'histoire de l'art ou des styles, ou parce qu'il est signé d'un grand nom de l'architecture. Il est plus rare que l'on protège un bâtiment parce qu'il a abrité un événement marquant de l'histoire ou de la mémoire nationale. A ce titre, l'inscription sur la liste de l'inventaire supplémentaire de l'ancienne Tuilerie des Milles, en 2004, qui fut elle aussi un camp d'internement pour Juifs déportés de France, illustre la difficulté de l'institution culturelle à concevoir le patrimoine en dehors de catégories caractérisant un style ou une époque. Faute d'une rubrique adéquate, le bâtiment fut classé en tant que patrimoine industriel

Toutefois, l'inscription au titre des monuments historiques du site de l'ancienne gare de Bobigny (en 2005), qui de juillet 1943 à août 1944, fut la gare de départ des internés de Drancy, vers Auschwitz, constitue une exception en terme d'approche et de conception philosophique de notre patrimoine, qui mérite d'être soulignée. Les motifs architecturaux ne suffisant pas à faire de ce lieu un ensemble remarquable, il fut procédé à sa protection pour des raisons strictement mémorielles

La gare de Bobigny a été la dernière image que les déportés Juifs de France ont emportée de cette nation, avant d'être exterminés. Le dernier morceau de sol de la France « *patrie des Lumières et des droits de l'homme, terre d'accueil et d'asile, la France qui se jour là commettait l'irréparable* »¹, qu'ils avaient foulé avant d'être enfermés dans des wagons plombés. Elle méritait donc bien d'être protégée.

L'arrêté d'inscription pris par le ministère de la culture fut plus laconique et moins sentimental. Il précisait que le site était protégé parce qu'il présentait « *du point de vue de l'histoire un intérêt public, en raison de son utilisation, du 18 juillet 1943 au 17 août 1944, comme principal lieu de départ des convois de déportés vers les camps...* »

Quand l'année suivante, je commençais à travailler sur le projet de mise en valeur de cette ancienne gare de déportation, j'étais consciente qu'en raison de cet aspect mémoriel, j'aurais à imaginer une démarche et un projet qui faisait appelle à une paradigme du patrimoine assez inhabituel, qu'il ne suffirait pas de restaurer à l'identique les lieux, pour leur donner sens.

La notion de patrimoine immatériel, ne convenait pas à définir l'objet qui m'était confié. La définition qu'en donne l'Unesco ne prend d'ailleurs pas en compte les lieux de mémoire. Il n'y a d'ailleurs rien de plus matériel, de plus physique qu'un lieu de mémoire, où ce qui ne peut être appréhendé par la connaissance et la représentation, peut l'être l'expérience du corps.

Je partageais par ailleurs, l'idée que se faisait Bernard Birsinger, ancien maire de Bobigny du patrimoine « *l'histoire n'est pas réservée qu'aux spécialistes, c'est aussi l'expression du vivre ensemble. Notre patrimoine est un bouillonnement de connaissances et de savoirs partagés. Il s'est tissé tout au long de notre vie collective. Ce patrimoine n'est pas seulement fait de pierres, il est aussi la base de nos valeurs* » disait-il.

Je regardais aussi, ce que Park Canada avait depuis de nombreuses années, mis en œuvre à travers ses projets de centres d'interprétation, qui me semblait rompre avec notre approche habituelle du patrimoine. La rencontre avec Annette Viel, muséologue Québécoise qui enseignait alors à Paris, a été décisive. De l'autre côté de l'atlantique, elle avait importé la notion d'esprit du lieu. C'est à travers cette notion que nous avons commencé à travailler ensemble en 2007.

¹ Discours de reconnaissance du rôle joué par l'Etat Français dans la déportation des Juifs de France, prononcé par Jacques Chirac, le 16 juillet 1995, à l'occasion de la commémoration des rafles du Vel'd'hiv.

Le symposium de l'International Council Of Monument and Site (ICOMOS), qui s'est tenu en octobre 2008 à Québec, a permis de définir et d'institutionnaliser cette notion. « *Rappelons que l'esprit du lieu peut-être défini comme l'ensemble des éléments matériels (sites, paysages, bâtiments, objets) et immatériels (mémoires, récits oraux, documents écrits, rituels, sons, odeurs....), physiques et spirituels, qui donne du sens, de la valeur, de l'émotion et du mystère au lieu* ». L'esprit du lieu n'est pas une notion figée, il s'inscrit dans une dynamique relationnelle, il est entretenu par des groupes (notamment locaux) qui l'anime et le font vivre. Il peut en cela varier au fil du temps de façon continue ou discontinu. Dans cette déclaration, la sauvegarde du patrimoine n'y est plus abordé que d'un simple point de vue technique, mais également ontologique.

En France cette notion, fait l'objet de la part des spécialistes du patrimoine, d'une certaine méfiance. Elle est trop attachée à des valeurs irrationnelles et spirituelles, négativement connotées. Elle supposerait, dans un a priori immédiat, que ses lieux soient habités (ou hantés pour ceux dont il question ici) par un esprit transcendant et immanent. Tout cela est contraire au cadre de pensée rationnel, laïque et républicain qui est le notre.

Toutefois, la définition qu'en donne l'ICOMOS est très éloignée de quelconque mysticisme. L'esprit du lieu, est au contraire parfaitement ancré dans une réalité tangible. Il est concrètement appréhendable.

Nous montrerons, comment l'esprit du lieu peut devenir une philosophie de projet, à travers l'exemple du projet de mise en valeur de l'ancienne gare de déportation de Bobigny. Nous concevrons ce paradigme d'un point de vue de l'espace, du LIEU, comme essence « atemporelle », intangible, du projet, puis d'un point de vue du temps comme mouvement, capable de créer du LIEN et du sens.

La toponymie du lieu et le vide comme essence du projet

Dans la tradition juive, le nom est porteur de l'essence même de l'objet, du concept ou de la personne qu'il désigne. Les lettres créent le monde, elles sont autant de symboles qui recèlent un sens caché et donnent accès à la connaissance. En choisissant de faire de la toponymie de ce site : « *La Couture* », l'essence du projet, non seulement nous nous inscrivons dans cette conception du monde propre à la culture juive, mais nous donnons aussi une note d'espoir à cette histoire qui, pourtant, pourrait nous conduire à poser un regard désenchanté sur l'humanité.

Il est frappant de remarquer que l'ancien camp de Drancy qui, avant son ouverture, était un ensemble de logements à bon marché s'appelle la Muette. Nous pouvons entendre ce mot dans plusieurs sens : un lieu qui longtemps a tu son histoire, notamment celle la gendarmerie qui gardait le camp et qui dépend de la grande Muette (l'armée).

Un lieu aussi où l'ancien châtelain local avait établi sa meute de chiens de chasse. Il est plus frappant encore de constater, que la racine du mot Oswiecim qui désigne le lieu sur lequel s'est installé le camp d'Auschwitz-Birkenau, signifie en polonais « éclairer ».

Quelle part de notre humanité ou plutôt de notre inhumanité, cette histoire éclaire-t-elle ? C'est, je crois, l'essence de ce projet que d'y répondre.

Bobigny est l'interface entre Drancy et Auschwitz. C'est à Bobigny que l'espace-temps de l'internement et des persécutions finit, et que commence celui de la concentration et de l'extermination. C'est là où tout bascule dans l'histoire de 23 000 Juifs déportés.

Comment rendre compte de cette réalité, comme donner forme à un récit historique à travers une mise en scène de l'espace et du temps ?

Lorsque la ville de Bobigny m'a confié la définition et le pilotage de ce projet j'ai analysé la forme des lieux qui, en France, abritent des mémoriaux liés à la Seconde Guerre mondiale.

Je constatais alors que les porteurs de projet, face à des sujets aussi difficiles que l'internement, la déportation et l'extermination, ne prenaient pas en compte l'espace comme support de projet, mais venaient ajouter au paysage un élément nouveau, sous forme d'un bâtiment neuf, comme c'est le cas actuellement à Oradour-sur-Glane, au camp de Natzwiller-Strüthof et comme cela le sera au camp de Rivesaltes. Il me semblait aussi, que dans certains cas, ces greffes artificielles ne prenaient pas, car sans aucun respect de l'esprit du lieu.

Je constatais même parfois, à travers l'analyse de l'espace de la mémoire de ces lieux, des mécanismes inconscients de refoulement ou de déplacement dans l'espace public d'événements difficiles à assumer pour l'inconscient collectif.

A Bobigny par exemple ; le site (3,5 hectares) est composé de deux zones distinctes : L'une était dédiée au trafic de marchandises, l'autre au trafic voyageurs. Les Juifs considérés, par l'occupant nazie comme des morceaux, partait de la gare de marchandises et non pas de la gare voyageurs. Or, par un phénomène de déplacement inconscient, c'est jusqu'à présent la gare des voyageurs qui servait de support de représentation et de commémoration de ce drame.

Un des objectifs du projet est de déplacer le lieu de commémoration là où avait réellement lieu l'embarquement des déportés, Cette action symbolique, peut-être aussi importante que la réalisation d'une scénographie qui informe le public de l'histoire, participe de l'esprit du lieu et d'une catharsis collective.

De même, l'un des endroits le plus important de ce lieu, est le point d'aiguillage matérialisé par une petite guérite, qui est la jonction entre le réseau ferré qui conduit à Auschwitz et la voie de garage sur laquelle les déportés étaient embarqués. Il avait été jusqu'ici oublié, y compris dans l'arrêté d'inscription au titre des monuments historiques.

Selon une terminologie de la SNCF, ce point est dénommé Z. Z est la dernière lettre de l'alphabet qui matérialise la fin d'une étape, mais peut également être entendue comme le point Zéro qui évoque le début d'une autre séquence du voyage qui conduit aux chambres à gaz. L'idée que Bobigny est l'endroit où tout bascule, s'inscrit donc dans la présence de ce point, que personne n'avait jusqu'ici remarqué et participe, peut-être plus que le bâtiment des voyageurs, qui n'a accueilli aucun déporté, à l'esprit du lieu.

L'aménagement d'un lieu de mémoire devrait, donc, à mon sens faire appelle à d'autre discipline que l'architecture et l'histoire, comme la psychanalyse ou l'anthropologie. La déclaration de Québec insiste d'ailleurs sur la nécessité d'associer au projet de sauvegarde de l'esprit du lieu, des équipes pluridisciplinaires.

L'idée à Bobigny est de donner à voir, de raconter ce site, à partir de la topographie de sa mémoire, et de ses qualités propres, car il nous semble que son pouvoir évocateur est suffisamment fort pour ne pas nécessiter d'artifices architecturaux ou scénographiques qui viendraient le dénaturer ou lui faire perdre son âme. Comme nous ne disposons pas de collections et comme objet d'interprétation, il est évident que le lieu lui-même devait être le support de la médiation.

À cette fin, nous avons confié, au préalable de notre réflexion, une analyse archéologique et patrimoniale des qualités du sol et des bâtiments qui constituent le site, à Bertrand Monchecourt, architecte du patrimoine qui nous accompagne depuis dans ce projet.

L'autre posture de départ a été d'affirmer que ne nous construirions pas de surface nouvelle, ce qui nous a conduit à nous attacher à l'idée de dévoiler le vide urbain qu'est ce lieu de la déportation², et à travailler à l'idée de saisir le vide et l'absence laissés par ceux qui un jour, sont partis de Bobigny pour être exterminés à Auschwitz.

En France, nous avons coutume de dire que les architectes sont les spécialistes du plein urbain et les paysagistes ceux du vide. L'idée, alors, à été de confier une réflexion à une jeune équipe de paysagistes qui, durant un an, a travaillé à définir un projet qui consiste à venir souligner et suggérer ce que fut le caractère industriel et ferroviaire de ce lieu, sans jamais imposer une vision de l'histoire à travers des aménagements qui pourraient sembler artificiels ou de l'ordre de la reconstitution.

C'est ainsi qu'est né, d'une analyse minutieuse de la topographie de la mémoire de ce lieu, et des plantes de friches qui s'y sont progressivement installées, l'idée de mettre en œuvre un jardin en mouvement, concept développé par le paysagiste Gilles Clément qui a, lui aussi, participé à cette réflexion.

²Car la gare n'est pas un bâtiment, mais un espace public de 3,5 hectares, plus difficile à cerner et à appréhender qu'un édifice

Le projet est de recréer ici, des jardins qui existaient pendant la Seconde Guerre mondiale. Lesquels servent de lieu d'articulation entre la ville profane et l'espace de la mémoire, plus sacré. Dans ces jardins, un métissage et un brassage de plantes dites pionnières ou indésirables seront cultivées avec bienveillance, rappelant combien le multiculturalisme et la biodiversité participent du même projet de société. Un projet contraire au dessein totalitaire qu'avait envisagé l'Allemagne nazie.

Ainsi, nos interventions sont toujours modestes, elles découlent d'une analyse préalable du lieu et de la situation, nous prenons le temps de mûrir chacune de nos actions in situ. Elles interviennent par petites touches homéopathiques, presque pointillistes.

Ce choix conceptuel répond aussi à un impératif économique et à un principe de départ, qui est de réaliser un projet modeste, digne et sans ostentation. D'une part, en raison du caractère limité des moyens dont dispose la commune de Bobigny et ses partenaires, et d'autre part, du thème que nous avons à traiter, qui mérite à notre sens, une grande retenue dans sa représentation.

Ce projet répond aussi au double impératif politique émis par Catherine Peyge, maire de Bobigny : faire en sorte que ce site soit intégré à un environnement urbain et social et faire en sorte que ce site commence à vivre et à être révélé, sans attendre son ouverture définitive au public.

Le temps comme dynamique à l'œuvre

Le temps des mandats électoraux et le temps de projets complexes comme celui-ci ne sont pas les mêmes. Toutefois, à partir du moment où la Ville de Bobigny s'est portée chef de file de ce projet, elle savait qu'il faudrait composer avec le temps. Les élus avaient alors conscience que ce type de projet demande une maturation de dix ans. Au regard des soixante ans qui ont été nécessaires pour que ce site, qui dès la fin de la guerre a servi d'entrepôt à un ferrailleur, soit débarrassé de son usage industriel, dix leur semblaient une durée acceptable, même si ce n'est pas le temps de la politique.

A partir de ce moment là, nous nous sommes fixés comme objectif de concevoir un projet qui ne serait pas un dessin (un dessein) à jamais figé dans le temps, qui ne serait pas le reflet de notre vision de l'histoire à un moment donné, mais un processus de transformation évolutif. Contrairement à d'autres projets actuellement en cours sur ce thème en France, il ne s'agit pas de poser notre signature sur un projet, mais de l'inscrire dans un devoir de mémoire et d'histoire qui perdurera après nous, et de nous mettre ainsi au service de l'intérêt public, dans la durée.

Nous comptons aussi avec le temps, parce que l'environnement urbain de ce projet est lui aussi en mutation, et parce que nous ne souhaitons pas poser un acte isolé, mais au contraire l'inscrire dans un contexte urbain et social en pleine mutation.

Cette idée d'une transformation lente, douce et progressive du lieu nous a conduits à engager une première campagne de restauration d'un des bâtiments alors même que toutes les dimensions du projet ne sont pas encore définies. De même nous n'avons pas attendu que le projet soit terminé pour ouvrir cette année, ce site au public à l'occasion des journées du patrimoine, ou inviter des artistes, des habitants ou des associations à s'exprimer sur le site de façon temporaire, lors d'actions de démocraties participatives mise en place par la Ville.

De ces actions ponctuelles, naissent des rencontres avec la population et des discussions avec les associations qui nourrissent le projet et qui nous poussent à adapter nos premières propositions. S'engager concrètement sur le terrain, alors que le site n'est pas ouvert au public, est une façon pour nous de créer le débat, de tester nos idées, et de les faire vivre.

Cette dynamique est d'autant plus importante, que pour les familles des déportés cette histoire appartient, souvent avec douleur, à leur histoire de vie, mais elle est aussi cruciale, car la population locale à forte dominante immigrée est parfois étrangère à l'histoire des Juifs de France. Il s'agit alors, sans nier la spécificité de la Shoah de lui donner une dimension universelle.

La consultation est aussi essentielle, car dans notre département, la Seine-Saint-Denis, les enseignants d'histoire, soulignent de réelles tensions communautaires, quand il s'agit d'enseignement de la Shoah, des tensions qui ne sont d'ailleurs pas étrangères au conflit israélo-palestinien.

Parce que les enjeux qui traversent cette histoire et ce lieu raisonnent au présent et s'inscrivent dans le futur, notre objectif n'est pas de convoquer l'histoire, par goût immodéré et morbide du passé, mais de l'évoquer, de la faire parler et de la mettre en mot par souci de l'avenir. L'esprit du lieu n'est pas seulement incarné et figé dans la pierre, c'est une dynamique à l'œuvre.

Constatant que la plupart des mémoriaux faisaient une large place à la médiation sous forme de panneaux et ne donnaient pas suffisamment de place à la parole et à l'interaction, nous défendons l'idée que cette dynamique soit animée et traversée par la parole. Trop souvent ces lieux imposent un silence contraint et forcé qui ne font que figer le temps et l'espace et qui ne permettent pas que le travail de mémoire de s'élaborer

Lorsqu'à l'occasion des journées du patrimoine 2008, je faisais visiter ce site, je constatai à quel point ceux qui étaient venus suivre ces visites guidées avaient besoin de parler d'eux et de leur histoire familiale, ou personnelle afin de s'en libérer. Les responsables des mémoriaux dédiés à la seconde Guerre-mondiale savent à quel point la visite de ces lieux sont l'occasion pour le public de libérer un parole parfois longtemps contenue, et rendre à la collectivité une histoire personnelle.

Il me semble donc que à travers la parole, l'on puisse mettre en œuvre d'une dynamique qui fasse vivre l'esprit de ces lieux, dans un souci de résilience³ collective.

Ce concept, emprunté à la psychanalyse ne va cependant pas sans poser de problème car « *L'histoire et la psychanalyse n'ont pas la même conception épistémologique du temps. On peut même dire que deux stratégies du temps s'affrontent. Pour la psychanalyse l'oubli est actif (...). Pour l'historiographie, il existe une coupure entre le passé et le présent. Sans cette coupure, pas d'histoire possible, pas de savoir, pas d'opération cognitive. L'histoire lie, quand la psychanalyse délie. Michel de Certeau parlait de deux manières différentes de distribuer l'espace de la mémoire* »⁴

Anne Bourgon
Architecte Urbaniste de l'Etat
Chargée de mission patrimoine mémoriel, Ville
de Bobigny

³ La résilience est un concept, développé en France par l'éthologue Boris Cyrulnik, à partir de l'observation de l'expérience des survivants des camps de concentration (il est lui-même rescapé de la Shoah). Il se définit comme la capacité d'un individu à dépasser un traumatisme dans un souci de construction de soi et de son rapport aux autres. En écologie, cette notion définit la capacité d'un habitat, d'une population ou d'une espèce à retrouver un fonctionnement et un développement normaux, après avoir subi une perturbation importante

⁴ Régine Robin, *La mémoire saturée*, Editions Stock, Paris 2003